

Monsieur Laëtitia Médard
Conseillère municipale
Groupe Communiste

Le 9 mars 2015

Téléphone 02.23.62.13.80

Télécopie 02.23.62.13.89

l.medard@ville-rennes.fr

<http://www.eluscommunistesrennais.org>

Intervention de Laëtitia Médard au Conseil Municipal du 9 mars 2015
« Un budget ambitieux dans un contexte marqué par l'austérité. »

Madame la Maire,
Cher(e)s collègues,

Ce débat budgétaire revêt une importance particulière non seulement parce qu'il s'agit du premier budget de cette mandature mais également parce qu'il s'est construit dans un contexte budgétaire difficile.

Pour autant, et il bon de le souligner, notre majorité ne souhaite pas réduire la voile. Ce budget 2015 est très clairement l'expression de notre volonté de mettre en œuvre les engagements du programme municipal que nous avons présenté aux Rennaises et Rennais en mars dernier.

Avec plus de 70 Millions d'euros d'investissements, nous réaffirmons nos ambitions dans de nombreux domaines dont l'éducation avec la construction du groupe scolaire Nelson Mandela, du pôle éducatif de la Courrouze qui inclura une crèche et une école, la création du centre aéré Robert Launay notamment.

Dans la continuité des exercices budgétaires précédents, les équipements de proximité trouvent également leurs places avec le gymnase Charles de Gaulle, la rénovation du stade Paul Lafargue, la modernisation des piscines ou encore l'équipement de quartier centre-ville.

Il faut également souligner l'importance des sommes consacrées pour la rénovation, des quartiers dits prioritaires avec notamment les opérations d'aménagement de Maurepas et du Blosne.

Nous considérons ici que les habitants des quartiers doivent pouvoir, au même titre que les habitants des autres quartiers, accéder facilement et dans de bonnes conditions aux services publics, aux commerces, aux transports et aussi à un cadre de vie agréable.

Notre budget d'investissements est donc ambitieux et permettra de répondre aux besoins de nos concitoyens.

Ceci étant, je voudrais revenir sur quelques points de vigilance déjà évoqués lors du débat d'orientations Budgétaires.

Le premier concerne le bon fonctionnement des services rendus à la population et les conditions de travail des agents municipaux.

Pour mener à bien l'ensemble de notre programme, nous devons disposer d'un service public municipal performant avec des moyens humains et matériels. De ce point de vue, contrairement à la droite, nous ne considérons pas le personnel communal comme une charge mais bien au contraire comme nécessaire au développement de nos missions qui se diversifient et se précisent au regard des besoins nouveaux de nos concitoyens.

La population à juste titre est attachée à la réactivité et la rapidité pour assurer l'entretien, dans des domaines aussi divers que la voirie, les espaces verts, les écoles, les gymnases.

Or, la limitation de l'évolution du budget dédié au personnel à 1,9 % comprenant l'effet «glissement vieillisse technicité» et les mesures nationales signifie que les besoins nouveaux seront couverts uniquement par redéploiement de postes.

Le deuxième point de vigilance concernait les associations. Les subventions aux associations restent stables pour 2015 sauf situations exceptionnelles. Il est à noter que de nombreuses communes de toutes sensibilités réduisent drastiquement leurs subventions. Ce n'est pas le choix de Rennes mais nous devons porter une réelle attention à la forte inquiétude qui s'exprime aujourd'hui de la part des associations concernant leur avenir.

Enfin, dernier point de vigilance si ce n'est de divergence, le choix de faire participer les collectivités à la baisse des déficits publics. Ceci implique une perte de 6 Millions d'euros pour 2015 pour notre collectivité auxquels s'ajouteront 6 Millions d'euros pour 2016 soit une baisse de 30 % de nos dotations entre 2013 et 2017.

«La réduction des dotations de l'État risque d'avoir un effet domino sur l'économie nationale et la question se pose de savoir si la réduction aussi drastique des dotations de l'État ne finira pas par coûter plus cher au pays en termes de baisse de la croissance et d'augmentation du chômage».

Tels sont les propos de l'Association des Maires de France composés d'élus locaux de toutes sensibilités qui tirent la sonnette d'alarme.

Cette baisse des dotations a des répercussions importantes sur les budgets locaux. Nous réitérons notre souhait que la majorité prenne une initiative afin d'alerter le gouvernement sur les conséquences de telles décisions pour les territoires et leurs habitants.

A ce jour, 15 739 communes et intercommunalités ont agi dans ce sens demandant au moins le réexamen du plan de réduction des dotations de l'État.

14 communes de plus de 100 000 habitants ont déjà adopté la motion de l'AMF dont Paris, Lyon, Lille.

Il s'agirait également de lutter contre certains discours martelant que si les Etats sont trop endettés c'est qu'ils ont trop dépensé, si les déficits sont trop importants c'est que les coûts sont trop élevés.

Et la confusion est sans cesse entretenue quant à la responsabilité des collectivités locales dans la crise des finances publiques de notre pays.

Sous couvert de soi-disant bon sens, on élude le fait que la dette est surtout le résultat de la réduction des recettes de l'État (multiplication des niches fiscales, suppression de la Taxe Professionnelle, baisse des impôts sur les sociétés, le scandaleux CICE, etc...).

Madame la Maire,
Cher(e)s collègues,

Pour conclure, je dirais que ce budget sous tension s'inscrit très clairement dans notre projet municipal et est également une très bonne démonstration que la dépense publique peut être utile.